



TOAC de NEUF





MOT DU PRESIDENT



Chers adhérents, chères adhérentes,

Après presque 18 mois sans activité, la saison est enfin lancée et nous espérons que rien ne va l'arrêter.

Au nom du Conseil d'Administration je vous souhaite donc la bienvenue au club. Pour les nouveaux arrivants cette newsletter est un lien entre les adhérents et le club ; il complète en le détaillant et l'enrichissant ce que vous pouvez trouver sur notre site : www.toacnatation.com. Vous trouverez les résultats, les photos et commentaires des entraîneurs sur les événements sportifs du mois, mais aussi tous les événements qui rythment notre vie associative. Ce mois-ci, le TOAC de Neuf présente les partenaires du club, partenaires engagés auprès de nous tout au long de la saison, partenaires qui offrent des services au club mais également pour certains des avantages aux adhérents tout au long de la saison (présentation de la carte d'adhérent, obligatoire). Je rappelle que les dirigeants de votre club sont des bénévoles qui s'efforcent de faire le nécessaire pour le bien de l'ensemble des adhérents. Ce numéro présente l'organigramme de votre association.

N'hésitez à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui sont toujours constructives pour nous.

Bonne lecture et bonne saison sportive !!

Richard Samouilhan

Président du TOAC Natation



"Nos besoins tout au long de la saison"



Pour un bon fonctionnement de notre structure, le club a besoin de toutes les bonnes volontés. Voici quelques informations importantes à savoir :

- Les parents accompagnateurs : pour accompagner nos tout-petits aux toilettes en toute sécurité, notamment lors de la descente de l'escalier de Jean Boiteux, les parents des groupes des tout-petits seront sollicités par les entraîneurs.
- Les officiels : les fidèles qui officient depuis les premières compétitions de leurs enfants sont toujours là, mais il faut du renouvellement et comme chaque début de saison, nous faisons appel aux bonnes volontés. N'hésitez à prendre contact avec les entraîneurs et dirigeants présents aux bords des bassins ou nous envoyer un mail.
- L'importance des parents, toujours présents pour accompagner les enfants et qui doivent communiquer avec les entraîneurs et membres du CA, nous comptons sur vous pour participer aux réunions d'informations et aux différentes sollicitations.
- Les bénévoles : bien souvent parents mais aussi amis, ou anciens nageurs, qui, par attachement à leur club de cœur viennent nous aider lors de l'organisation des médailles, des compétitions internes, de l'AG, des photos de nos nageurs lors des compétitions, de l'accompagnement dans les sorties et stages, dans l'aide pour les contacts auprès des administrations, chef d'entreprise et élus ...tout contact est important pour nous.



"Nos besoins tout au long de la saison



- La boutique ; depuis 3 ans notre fournisseur de matériel, **DECATHLON** Toulouse centre ville, nous accompagne tout au long de l'année avec des commandes groupées à tarif club. Mais le magasin est à votre disposition pour l'achat de tout autre matériel et vous propose 10% de réduction sur le rayon natation.
- Nos partenaires : pas encore assez nombreux pour subvenir à nos besoins financiers grandissants. Vous trouverez sur le site du club mais aussi dans ce TOAC de neuf, toutes les informations nécessaires pour devenir partenaire.

Comme vous le constatez, votre participation est importante pour un bon fonctionnement de notre association afin que tous nos adhérents trouvent l'état d'esprit qu'ils cherchent au sein du TOAC NATATION

Nous comptons sur vous



NOS PARTENAIRES POUR LA SAISON 2020 / 2021

De façon à étoffer nos sources de revenus et ainsi ne pas faire reposer nos rentrées financières uniquement sur vos cotisations d'adhésion, tout en proposant des avantages à nos adhérents, le club, au travers des membres du Conseil d'Administration, a mis en place des partenariats avec des entreprises.

Nous allons vous présenter ces entreprises et les avantages qui vous seront offerts en tant qu'adhérent. Ces partenaires partagent nos valeurs, nous aident de différentes manières et cela nous permet de continuer d'investir sur les compétences de nos entraîneurs et éducateurs, de soutenir nos compétiteurs et de s'assurer de marges de manœuvres financières pour un avenir serein.

Les potentiels mécènes souhaitant faire partie de cette liste de partenaires peuvent nous consulter ; nous nous ferons un plaisir de présenter les avantages fiscaux liés à un don ou au mécénat.

En attendant, vous trouverez dans les pages qui suivent nos partenaires et les avantages qui vous sont proposés ; surtout n'hésitez pas à les solliciter, cela rendra pérenne nos partenariats.



-10% sur le rayon natation

Depuis 3 ans, le club s'est rapproché de cette enseigne très connue afin de permettre à nos adhérents d'avoir des produits de qualité à tarifs très abordables.

Le magasin avec lequel nous sommes en partenariat est situé au 2 boulevard d Arcole à Toulouse (Décathlon centre ville). Il nous propose des tarifs préférentiels lors des commandes groupées et [nouveau cette année une réduction de 10% , uniquement sur le rayon natation.](#)

Si le club et les adhérents jouent le jeu avec l'achat massif de matériels, cette marque pourrait devenir un partenaire pérenne et majeur du club.

Il y a déjà une commande groupée en cours pour des sweats et sacs à dos aux couleurs du club (voir le site internet pour plus informations à ce sujet).



OPTIC DUROC

Vous verrez, c'est mieux

Adresse : 54 Rue d'Alsace Lorraine, 31000 Toulouse

Horaires : Ouvert - Ferme à 19:00 ▼

Téléphone : 05 34 44 93 91



Cela fait déjà 9 ans que ce partenaire opticien nous est fidèle. Sollicité lors de la 50^{ème} édition des Médailles du TOAC, il a reconduit cette saison son partenariat malgré une situation difficile. Il continue donc de s'afficher sur les bonnets du club, gage d'une confiance renouvelée.

Pour faire des lunettes de vue ou de soleil demander Bruno BUONOCORE qui sera aux petits soins et vous fera bénéficier des meilleurs tarifs possibles sur un large choix de montures. Dans une ambiance décontractée et en toute simplicité, Bruno vous servira avec le professionnalisme qui le caractérise. N'hésitez pas à aller le voir dans son magasin. Ce partenaire nous aide financièrement et il est important que le club joue le jeu d'un juste retour sur investissement de cet opticien.

Nous comptons sur vous.



PICTO

TOULOUSE

Adresse

13 rue Isabelle Eberhardt – 31200 Toulouse

Tél : 05 61 57 20 25 – Fax : 05 61 47 10 75

Ouverture réception :

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00

Ancien membre actif au sein du Conseil d'Administration du TOAC Natation, Patrick BARBEAU est un chef d'entreprise énergique et est resté un sportif dans l'âme puisqu'il est toujours nageur au sein du club. Au travers de sa société PICTO Toulouse, spécialiste de la reproduction sur des supports hors norme, laboratoire photographique et atelier d'impression numérique, toutes les techniques d'impression vous sont proposées : tirage argentique, impression Fine-Art couleur et charbon, impression directe sur supports rigides ou souples, impression grand et très grand format. Patrick nous aide dans la conception de tous les supports de communication qui nous sont nécessaires. Vous le remarquerez lors des compétitions que nous organisons, les supports sont de qualité professionnelle et permettent de mettre en avant l'ensemble des sociétés partenaires.

Demandez Patrick BARBEAU et une remise de 10% vous sera accordée sur présentation de la carte d'adhérent.

DECATHLON

TOULOUSE CENTRE VILLE

SPORT POUR TOUS - TOUT POUR LE SPORT





Coordonnées de l'agence de Balma

05 61 24 60 51

3 rue Tony Garnier - 31130 Balma

balma@locaway.com

Lundi au vendredi : 7h30-12h00 / 14h00-18h30



LOCAWAY est le spécialiste de la LOCATION de [véhicules de tourisme](#), de [véhicules utilitaires](#), de [minibus](#), de camions frigorifiques, de camions bennes, de [scooters 2 roues](#), de [scooters 3 roues](#), de [Smart](#) et de [Spyder can-am](#), sur Bordeaux, Toulouse, Balma et Mérignac, en courte durée, moyenne durée et longue durée.

Partenaire depuis presque 10 ans, c'est notre transporteur pour le déplacement de nos compétiteurs durant la saison sportive et de nos nageurs lors d'événements organisés hors de Toulouse (stages).

Une remise club vous sera accordée sur présentation de votre carte club, pour toute location. Un avantage proposé par le club, pour vos déplacements, déménagements.

Bonne route !!!



l'Abattoir
4 Rue Hille
31830 Plaisance du Touch
Tel: 05-61-06-51-08
Email: alexabattoir@gmail.com



C'est un rugbyman dans l'âme, et donc un homme de cœur qui nous aide depuis maintenant 3 ans. En effet, Alexandre, dit "Alex" nous aide pour les repas que nous offrons lors des événements que nous organisons : médailles du TOAC, compétitions régionales ou fédérales, Assemblée Générale, repas après la compétition interne du club.

Alex se propose donc de vous faire une réduction de 5% sur l'ensemble de la boucherie, sur présentation de la carte d'adhérent. N'hésitez donc à aller faire vos courses à l'Abattoir. La fraîcheur et la qualité seront au rendez vous et à la hauteur de la sympathie de l'équipe qui vous accueillera.

Bon appétit !!



Toulouse

189-191 Avenue de Muret

31300 Toulouse

Tél : 05.62.21.21.62

Fax : 05.61.59.22.72

Mail : vela@vela.fr

 **PLAN D'ACCÈS**

VELA s.a.s.

L'entreprise VELA est le distributeur régional spécialisé dans les solutions de bureautique et d'informatique. Vous la retrouverez à Toulouse comme ailleurs en Haute-Garonne. Leurs principales activités s'articulent autour de l'impression, la bureautique, l'informatique professionnelle, avec notamment la vente de serveurs ou encore de tableaux interactifs, la vente de matériel réseaux informatiques, de gestion de documents dématérialisés, et de matériel de sauvegarde sécurisée. Vous y trouverez également des postes clients, des périphériques réseaux, des photocopieurs et des imprimantes.

Vela est notre partenaire impression : en effet, les impressions faites lors des compétitions que nous organisons sont faites avec des imprimantes que nous prête l'entreprise VELA.

10% vous sont proposés sur toutes les prestations de cette jeune entreprise. Demandez Mathieu VELA

DECATHLON

TOULOUSE CENTRE VILLE

SPORT POUR TOUS - TOUT POUR LE SPORT





DEVENIR PARTENAIRE

Si vous souhaitez, comme nos partenaires, rejoindre et aider le club financièrement ou par le biais d'aides diverses, vous trouverez ci-dessous les avantages non négligeables qu'offre la loi sur le don et mécénat aux associations. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter d'un éventuel partenariat, durable et efficace pour tous !

Mécénat d'entreprise et dons aux associations

Une entreprise qui verse un don à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général peut bénéficier d'une déduction fiscale.

Le don peut prendre la forme d'un versement numéraire, en nature ou en compétence. Le versement doit être réalisé « au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, **sportif**, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises,... ».

L'association peut bénéficier de ce dispositif dès lors qu'elle présente un caractère d'intérêt général, c'est-à-dire qu'elle satisfait aux trois critères suivants :

- elle ne doit pas exercer d'activité lucrative
- elle doit avoir une gestion désintéressée
- elle ne doit pas fonctionner au profit d'un cercle restreint.

Les associations sportives répondent à la plupart de ces critères, elles peuvent donc bénéficier du dispositif du mécénat.



DEVENIR PARTENAIRE

Déduction fiscale

Si le bénéficiaire est éligible au mécénat déductible, le don ouvre droit, pour les donateurs à un avantage fiscal. La loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations est venue modifier le régime fiscal du mécénat afin d'encourager les entreprises à recourir à ce dispositif. La loi n'impose aucun montant minimal de chiffre d'affaire ou de don pour recourir au mécénat.

Selon l'article 238 bis du Code Général des Impôts modifié par la loi du 1er août 2003, « ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant les versements en numéraire ou en nature, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ».

Même s'il n'est pas obligatoire pour le mécénat d'entreprise, l'association peut remettre un reçu fiscal qui constitue un justificatif couramment remis en échange d'un don (formulaire CERFA n°11 580*03).

Pour plus de précision voici un site qui donne tous les détails sur le mécénat d'entreprise : <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F22263.xhtml#N1007F>

La saison dernière beaucoup d'adhérents ont fait un don avec les nouvelles directives. Certains donateurs ont voulu rester anonyme mais nous les remercions pour leur aide dans la période que nous avons traversée.